
N° 42 – Semaine du 15.10 au 21.10.2018

Fuite des cerveaux : le problème concerne également Israël

La fuite des cerveaux, terminologie désignant le départ à l'étranger de personnes à haut niveau de qualification, est un phénomène également connu en Israël. D'après le bureau des statistiques, ce sont principalement les étudiants en doctorat (11 %) qui partent pour au moins trois ans étant précisé que le nombre d'étudiants s'expatriant est trois fois plus élevé dans les filières de l'ingénierie et des sciences naturelles que dans les autres disciplines.

Un cinquième des étudiants en musique passe plus de trois ans hors d'Israël. Le record est détenu par les étudiants du célèbre institut Weizmann qui sont 20,1 pour cent à s'expatrier.

Depuis 2010, le gouvernement israélien s'emploie à faire revenir ses diplômés. Le programme «Israel Brain Gain» (retour des cerveaux en Israël) assiste ces universitaires convoités et leur famille – de la recherche d'un emploi à l'acclimatation lors du retour dans la mère patrie.

En Israël, la plupart des métiers passent par la formation universitaire car il n'y a pas de formation professionnelle classique/d'apprentissage dans le pays qui compte au total neuf universités et quelque 70 collèges et écoles supérieures.



20 pour cent des diplômés du célèbre institut Weizman à Re'hovot s'expatrient pour plus de trois ans (photo : Institut Weizmann)

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** – titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach – **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

Autres informations :

La fuite des cerveaux concerne également Israël (en anglais), JPost

<https://www.jpost.com//Israel-News/Israels-emigration-a-cause-for-concern-569000>

Le ministère des Finances veut faciliter l'octroi de crédits immobiliers

Le ministère israélien des Finances travaille sur une nouvelle réglementation destinée à faciliter l'obtention de crédits pour un premier achat immobilier. Des crédits jusqu'à 90 pour cent du prix du bien doivent permettre à des primo-accédants de réaliser leur rêve. Comme mentionné dans le journal Yedioth Ahronoth, les jeunes couples pourront ainsi financer un achat jusqu'à 1,3 million de shekels (environ 310 000 euros, 350 000 CHF). Toutefois, en Israël on peut, pour ce prix, tout au plus acheter un petit appartement loin du centre.

Jusqu'ici, afin de juguler la hausse de l'immobilier, la Banque centrale israélienne établissait pour règle que le crédit ne pouvait dépasser 75 pour cent du montant du bien. Il s'est révélé que cette tactique ne conduisait pas au résultat escompté. En raison des faibles taux d'intérêt, les prix de l'immobilier ont plus que doublé en dix ans. Le prix moyen d'un bien est actuellement de 1,5 million de shekels (environ 360 000 euros, 410 000 CHF).

Les Israéliens sont nombreux à vouloir acheter, notamment en raison du fait que les locataires sont peu et mal protégés contre les hausses de loyers et contre l'incurie de certains propriétaires lorsqu'il s'agit de faire effectuer des réparations ou les rénovations indispensables.



A vendre un appartement style Bauhaus au centre de Tel-Aviv. Le prix de ce bien est très élevé (photo : KHC)

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** – titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach – **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

Autres informations :

Meilleures conditions d'octroi de crédits pour les jeunes couples (en anglais), Ynet
<https://www.ynetnews.com/articles/0,7340,L-5354790,00.html>

HISTOIRES DE LA TERRE SAINTE

L'amour au temps de Lucy et Za'hi

Une petite révolution s'est produite la semaine dernière en Israël. La journaliste Lucy Aharish, une Arabe israélienne musulmane, a épousé Za'hi Halevi, un acteur Juif israélien connu notamment pour son rôle dans la série Fauda. Une révolution ? Oui. Même si en Israël les Arabes et les Juifs ont pour ainsi dire les mêmes droits (si j'ajoute 'pour ainsi dire', c'est parce que l'égalité des droits n'est appliquée à 100 pour cent dans aucune société, même si elle est revendiquée dans les textes de loi), ils ne se rencontrent guère. Ils habitent dans des quartiers ou des villes et villages différents et ne vont pas dans les mêmes écoles. Un mariage intercommunautaire est encore si rare qu'à l'annonce de l'union entre Lucy et Za'hi certains y sont allés de leurs commentaires hostiles.

Lucy Aharish, qui parle parfaitement l'hébreu et aime profondément sa patrie est l'incarnation même de la bonne citoyenne israélienne, mais cela n'a pas empêché certains politiciens comme le controversé Oren Hazan du Likoud d'affirmer qu'elle a «séduit une âme juive».

Toutefois, le commentaire le plus significatif fut celui d'Arye Deri, le ministre de l'Intérieur : «Il s'agit évidemment d'une affaire privée mais si vous me questionnez en tant que Juif je dois vous répondre que je suis contre ce type d'union. Nous devons conserver notre nation juive comme nous l'avons préservée pendant des millénaires. Toutefois, elle pourra toujours se convertir».

Cette déclaration a déclenché un véritable tollé dans les media israéliens. Et je me suis demandé si Arye Deri est conscient du fait qu'en sa qualité de ministre il représente également la population arabe. S'il sait que nous sommes en 2018 et que le peuple juif peut non seulement survivre à quelques mariages mixtes mais

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** – titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach – **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**



qu'il devrait les accepter. Qu'une société ne peut exclure des pans entiers de sa population, notamment quand il s'agit de quelque chose d'aussi important et irrationnel que l'amour. Et puis, je me suis soudain rappelée avoir dit à mon mari : «Cela ne me posera pas de problème si l'un de nos fils tombe amoureux d'une non-Juive, elle pourra toujours se convertir. Après tout, c'est ce que j'ai fait moi aussi».

Croyez-moi, il y a dix ans jamais je n'aurais prononcé une telle phrase. Et même maintenant, j'ai le sentiment d'avoir mal réagi. Rien ne pourra expliquer comment j'ai pu dire une telle chose, moi, surtout moi qui ai dû écouter souvent des discours du genre : «Les mariages mixtes sont le nouvel holocauste» ou «Les mariages mixtes sont un crime envers les enfants». Moi qui suis si romantique que je pense que l'amour peut surmonter toutes les différences. Moi qui me suis réjouie à l'annonce de ce mariage comme si c'était celui de mes meilleurs amis. Et pourtant, je l'avoue. Je préférerais que mes enfants épousent des Juives. Je préférerais qu'ils poursuivent la tradition que nous leur inculquons et qu'ils expliquent à leur tour à leurs enfants ce que signifie être Juif.

Pour défendre ce point de vue, je pourrais avancer que les choses sont plus faciles quand les deux partenaires ont les mêmes origines. Que le peuple juif est si peu nombreux et qu'il a dû subir tant d'épreuves qu'il se sent encore constamment menacé d'extinction. Ou que ce n'est pas par hasard que j'ai choisi cette religion et que je souhaite que mes fils en tirent, tout comme moi, tous les éléments positifs, réfléchissent à toutes les questions qu'elle pose et à toutes les pensées qu'elle véhicule. Mais en toute honnêteté je dois reconnaître que toutes ces raisons ne tiennent pas et ne justifient pas de 'rejeter' l'autre à cause de sa religion ou de ses origines.

Je sais qu'au début mes parents n'étaient pas franchement enthousiastes que je me convertisse au judaïsme, mais ils m'ont soutenue et je tiens ici à les en remercier. L'amour génère l'amour et dans le cas de Lucy et de Za'hi cet amour est une sorte de Big Bang, une histoire à la Roméo et Juliette qui nous permet à tous d'espérer qu'un jour peut-être une cohabitation paisible sera possible au Proche Orient. Oui, c'est une révolution, mais une bonne révolution. C'est le début de quelque chose de nouveau, non seulement pour le jeune couple (nous attendons maintenant avec impatience l'annonce d'un futur bébé, n'oublions pas que nous sommes en Israël) mais également pour nous tous et notre croyance en l'amour.

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** – titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach – **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**





Lucy Aharish et Za'hi Halevy sont ensemble depuis quatre ans. Leur relation est restée secrète jusqu'à leur mariage (photo : collage, Wikipedia)

Vos interlocuteurs :

Rédaction : Katharina Höftmann. Elle a travaillé pour le bureau de la dpa à Tel-Aviv et pour WELT ONLINE. Actuellement, elle travaille comme journaliste indépendante et comme auteure. E-mail : k.hoeftmann@gmx.de

Traduction française : Jeannette Milgram, Netanya

Responsable projet pour le comité directeur du GIS : Jacques Korolnyk; e-mail : jacques.korolnyk@israel-schweiz.org.il

Contact pour les lecteurs francophones : Yves Darmon; e-mail : Yves.darmon@israel-suisse.org.il

Pourquoi cette newsletter ?

Le service d'information du Groupe ISRAEL-SUISSE (GIS) vous renseigne sur des sujets passionnants généralement ignorés par la presse internationale. Par ailleurs, ce service vous propose un rapport mensuel complet sur des thèmes variés dans les secteurs suivants : arts et culture, sciences et recherche, santé et médecine, économie et finance, énergie et environnement, société et divers. De plus, le GIS aide les journalistes dans leurs recherches et leur fournit des compléments d'information sur les sujets qu'ils souhaitent aborder.

Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** - titulaire du compte - AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach - **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**



Vos dons permettent la publication hebdomadaire d'ENTRE LES LIGNES. Nous espérons vous compter bientôt parmi nos bienfaiteurs et nous permettons de vous indiquer nos coordonnées bancaires : **IBAN: CH82 0873 1544 3516 4200 1** – titulaire du compte – AMUTA, CH-8702 Zollikon Banque: Bank Linth LLB AG, Zürcherstrasse 3, CH-8730 Uznach – **SWIFT/BIC: LINSCH23XXX**

